L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 MARS 1850.

Commerce reçoit le PAR MACRI & WEISS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 23 MARS

LOIS RELATIVES A LA NOUVELLE-ORLEANS

Les journaux ayant fait deux fois mes remarques, relativement aux changements faits dans la Charte de la Nouvelle-Orléans, je me bornerai à dire que le but principal de ces changements a été d'établir un système de police plus efficace, et de donner à la Municipalité les moyens de faire face aux dépenses nécessaires pour la sûreté et la propreté de la ville. Le vote sera public, et aura lieu le deuxième lundi d'avril, mais il faudra que le nouveau mode de cotisation soit approuvé par le peuple, avant qu'il puisse être mis en force. Le vote sera public, et aura lieu le deuxième lundi d'avril, mais il faudra que le nouveau mode de cotisation soit approuvé par le peuple, avant qu'il puisse être mis en force. Le vote sera public, et aura lieu le deuxième lundi d'avril, mais il faudra que le nouveau mode de cotisation soit approuvé par le peuple, avant qu'il puisse être mis en force. Le vote sera public, et aura lieu le deuxième lundi d'avril, mais il faudra que le nouveau mode de cotisation soit approuvé par le peuple, avant qu'il puisse être mis en force.

M. Marigny, [illegible]

[illegible] Commerce [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LA JUNCTION.

[illegible] Commissaires [illegible]

M. [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

[